



Jai ma famille en france et jai une ami qui veut se marié avec mo

Par **ami3**, le **16/01/2013** à **12:24**

bonjour je ss rentré en france avec un visa touristique de 1 mois pour visité apres jai rencontré une fille avant l'expiration de mon visa jai fait une demande de prologation de mon visa il n'ont pas répondu jai resté avec cette ami et la sa fait un an qe on est ensemble elle a une petit fille de 2ans et jai fait un dossier pour travaillé pour un séjour d'un an malheureusement il sont refusé le dossier et la je ss en instant de faire le recours et je veut bien savoir tt mes chance pour que je peut se marié avec elle en plus jai 2 tantes et 2 encle qui sont français je veut bien que vous me trouvé des réponse pour bien me renseigné merci .

Par **amajuris**, le **16/01/2013** à **14:56**

bjr,
vous pouvez vous marier même en situation irrégulière mais cela ne vous donne pas automatiquement droit à un titre de séjour.
cdt